



Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille vingt-et-un

Le 29 septembre 2021 à 18 heures

Le Conseil Communautaire de Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de Grand Cubzaguais Communauté sous la présidence de Madame Valérie GUINAUDIE, Présidente de séance.

Date de convocation le 20 septembre 2021.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 29

NOMBRE DE VOTANTS : 33

Objet : Création de postes et validation du tableau des effectifs

Présents : 29

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac), BAGNAUD Gérard (Cubzac les Ponts), BARDEAU Jean Luc (Suppléant Prignac et Marcamps), BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BOURSEAU Christiane (Virzac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), COUPAUD Catherine (Pugnac), COURSEAUX Michael (Saint André de Cubzac), DARHAN Laurence (Bourg), FUSEAU Michael (Pugnac), GALLIER Patrice (Saint Gervais), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), HERNANDEZ Sandrine (Saint André de Cubzac), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), MABILLE Christian (Peujard), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PEROU Laurence (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), POUX Vincent (Saint André de Cubzac), RAMBERT Jacqueline (Saint Gervais), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce), TABONE Alain (Cubzac les Ponts), TARIS Roger (Tauriac), TELLIER Nicolas (Saint André de Cubzac).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 4

BLANC Jean Franck (Teuillac) à BOURSEAU Christiane (Virzac), CAILLAUD Mathieu (Saint André de Cubzac) à TELLIER Nicolas (Saint André de Cubzac), JOLLIVET Célia (Peujard) pouvoir à Christian MABILLE, MARTIAL Christophe (Val de Virvée) pouvoir à LOUBAT Sylvie.

Absents excusés : 2

FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), POUCHARD Éric (LANSAC).

Absents : 2

BELMONTE Georges (Saint André de Cubzac), GRAVINO Bruno (Saint Trojan).

Secrétaires de séance : GUINAUDIE Sylvain

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), et notamment ses articles L5111-7 et L 5111-8,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la Loi 84-53 du 26 janvier 1984 – articles 3 II,

Vu le Décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels,

Vu le Décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,

Vu le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

Vu le décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu le Décret n°92-849 du 28 août 1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents sociaux territoriaux,

Considérant que certains agents peuvent prétendre à un avancement de grade,

Considérant l'arrêté établissant le tableau annuel d'avancement de grade dont la publicité a été assurée par le CDG333 le 09 juillet 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- Créer au tableau des effectifs, à compter du 1er octobre 2021, les postes suivants
:
 - 1 poste d'Attaché hors classe
 - 1 poste d'Adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet
 - 2 postes d'Agent social principal de 2ème classe à temps complet
 - 1 poste d'Agent social principal de 2ème classe à temps non complet 20/35ème
 - 1 poste d'Agent social principal 1ère classe à temps complet



- 1 poste d'Adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps non complet 28/35ème

Les crédits correspondants sont inscrits au Budget.

- D'approuver le tableau des effectifs joint en annexe.

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Pour extrait certifié conforme

Publiée le :

Fait à Saint André de Cubzac,
Le 30 septembre 2021.

La Présidente,

Valérie GUINAUDIE.



NATURE DES EMPLOIS	TABLEAU 01/09/2021	MODIFICATIONS 2021 DU TABLEAU		MODIFICATIONS DU TABLEAU	Nouveau tableau 01/10/2021	EMPLOIS	
		Création	suppression			POURVUS	NON POURVUS
EMPLOIS FONCTIONNELS	3			0	3	3	0
* TEMPS COMPLET	3			0	3	3	0
Directeur Général 20 000 à 40 000 Hbts	1			0	1	1	
Directeur Général Adjoint 20 000 à 40 000 Hbts	2			0	2	2	
FILIERE ADMINISTRATIVE	37	2		2	39	31	8
* TEMPS COMPLET	35	2		2	37	29	8
Attaché hors classe	0	1		1	1	1	0
Attaché Principal	4			0	4	3	1
Attaché Territorial (dont 2 emplois non permanents)	9			0	9	9	0
Rédacteur Principal 1ère classe	0			0	0		
Rédacteur Principal 2ème classe	0			0	0		
Rédacteur	4			0	4	3	1
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	4			0	4	3	1
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	5	1		1	6	5	1
Adjoint Administratif	9			0	9	5	4
* TEMPS NON COMPLET	2			0	2	2	0
Attaché Territorial (14/35ème)	1			0	1	1	0
Adjoint Administratif Principal 1ère classe (30/35ème)	1			0	1	1	0
Adjoint Administratif Principal 2ème classe (30/35ème)	0			0	0	0	0
FILIERE TECHNIQUE	19			0	19	15	5
* TEMPS COMPLET	18			0	18	14	4
Ingénieur	0			0	0		0
Technicien principal 1ère classe	0			0	0		
Technicien principal 2ème classe	0			0	0		
Technicien	3			0	3	3	0
Agent de Maîtrise Principal	2			0	2	1	1
Agent de Maîtrise	2			0	2	2	0
Adjoint technique principal de 1ère classe	2			0	2	1	1
Adjoint technique principal de 2ème classe	2			0	2	1	1
Adjoint technique	7			0	7	6	1
* TEMPS NON COMPLET	1	1		1	2	1	1
Adjoint technique Principal 2ème classe (28/35ème)	0	1		1	1	1	0
Adjoint technique (28/35ème)	1			0	1	0	1
FILIERE ANIMATION	21			0	21	18	3
* TEMPS COMPLET	18			0	18	16	2
Animateur Principal 1ère classe	1			0	1	1	
Animateur Principal 2ème classe	0			0	0		
Animateur	6			0	6	6	0
Adjoint d'animation principal 1ère classe	3			0	3	2	1
Adjoint d'animation principal 2ème classe	4			0	4	3	1
Adjoint d'animation	4			0	4	4	0
* TEMPS NON COMPLET	3			0	3	2	1
Adjoint d'animation principal 1ère classe	0			0	0		
Adjoint d'animation Principal 2ème classe (11,30/35ème) + (19/35ème)	2			0	2	2	
Adjoint d'animation (18/35ème)	1			0	1	0	1
FILIERE MEDICO SOCIALE	51	4		4	55	41	14
* TEMPS COMPLET	42	3		3	45	33	12
Puéricultrice hors classe	0			0	0		
Puéricultrice classe supérieure	1			0	1	0	1
Puéricultrice classe normale	1			0	1	1	
Technicien paramédical classe supérieure	1			0	1	0	1
Technicien paramédical classe normale	0			0	0		
Educateur Jeunes Enfants 1ère classe	3			0	3	2	1
Educateur Jeunes Enfants 2ème classe	1			0	1	1	
Auxiliaire de soins principal 1ère classe	1			0	1	1	
Auxiliaire de soins principal 2ème classe	0			0	0		
Auxiliaire de Puériculture principal 1ère classe	5			0	5	5	
Auxiliaire de Puériculture principal 2ème classe	4			0	4	2	2
Agent social principal 1ère classe	3	1		1	4	4	
Agent social principal 2ème classe	8	2		2	10	8	2
Agent social	13			0	13	9	4
Psychomotricien de classe normale	1			0	1	0	1
* TEMPS NON COMPLET	9	1		1	10	8	2
Agent social principal 2ème classe (20/35ème)	1	1		1	2	1	1
Agent social (17,30/35ème), (32/35ème), 3*(20/35ème), (31,30/35ème), (15/35ème), (24/35ème)	8			0	8	7	1
FILIERE CULTURELLE	17			0	17	16	1
* TEMPS COMPLET	2			0	2	2	0
Assistant Enseignement Artistique principal 1ère classe	2			0	2	2	
Assistant Enseignement Artistique principal 2ème classe	0			0	0		
Assistant Enseignement Artistique	0			0	0		
* TEMPS NON COMPLET	15			0	15	14	1
Assistant Enseignement Artistique principal 1ère classe 2* (3/20ème), (6/20ème), (9/20ème)	6			0	6	5	1
Assistant Enseignement artistique principal 2ème classe (9/20ème)/ (3,75/20ème)	2			0	2	2	
Assistant Enseignement artistique	7			0	7	7	
TOTAL GENERAL	148	7		7	155	124	31